

Ecole Doctorale 513  
Droit Et Sciences Politiques, Economiques et de Gestion

La prochaine réunion du Conseil de l'Ecole Doctorale aura lieu :

**Le mardi 5 décembre 2017  
à 17h30  
en Salle 409 - 4<sup>ème</sup> étage – Campus Trotabas**

Ordre du jour :

*Présentation des dispositifs UCA d'aide à la recherche par Monsieur Jean-Christophe BOISSE*

- 1/ Examen des demandes d'autorisation d'inscription en thèse,
- 2/ Examen des demandes de dérogations à la durée des thèses,
- 3/ Examen des dispenses de formation,
- 4/ Point sur la rentrée solennelle,
- 5/ Questions diverses

**Compte-rendu de la réunion du Conseil de l'ED-DESPEG tenue le 05/12/2017**

Etaient présents : Madame MILLET-DEVALLE Anne-Sophie, Monsieur BRUNO Olivier, Monsieur LATINA Mathias, Monsieur ORTOLANI Marc, Monsieur REIS Patrice, Monsieur VALLAR Christian, Madame WALLISER Elisabeth, Monsieur NGAMBOU DJATCHE Melchisedek, Monsieur PUIGVENTOS Rémi, Monsieur TULLOUE Clément, Monsieur DURAND Renaud, Madame ARFEUIL Isabelle, Madame GAZANO Elisabeth,

Etaient excusés : Monsieur ALLEGRET Jean-Pierre, Madame AUVRET-FINCK Josiane, Madame BOLLAERT Helen, Madame ROUBY Evelyne, Monsieur RUMPALA Yannick, Monsieur SCHEER Tobias, Madame STEICHEN Pascale, Monsieur VERY Philippe, Monsieur ABHAURRAHMAN Meer, Madame FERNANDEZ Virginie, Monsieur CONTAL François, Monsieur GIOVANNELLI Adriano,

**1/ Examen des demandes d'autorisation d'inscription.**

Sur les quatre dossiers présentés aux membres du Conseil, trois d'entre eux reçoivent un avis favorable.

Une demande émanant du laboratoire du CERDACFF est rejetée (après un vote unanime) en raison de l'inadéquation du dossier académique avec les critères de l'ED-DESPEG.

## **2/ Examen des demandes de dérogations à la durée des thèses,**

Les membres du Conseil se positionnent ensuite sur les demandes de dérogation à la durée. Une demande de dérogation pour une sixième année est accueillie favorablement par les membres du Conseil. La requête en vue d'une dérogation en 5<sup>ème</sup> année de dérogation est également reçue favorablement.

## **3/ Examen des dispenses de formation,**

Trois demandes d'exonération de formations doctorales sont soumises aux membres du Conseil. En raison des attestations de travail produites, toutes sont accueillies favorablement.

## **4/ Point sur la rentrée solennelle de l'ED du 12 décembre 2017 (prix de thèse, choix du conférencier ...),**

Il est demandé aux membres du Conseil de recueillir les dernières réponses des docteurs et doctorants quant à leur présence à la rentrée solennelle.

## **5/ Questions diverses,**

Une nouvelle réunion aura lieu le 23 janvier 2018 à 17h30.

La séance est levée à 18h.

Bien cordialement,

Professeure Pascale STEICHEN

Directrice de l'Ecole Doctorale DESPEG

